Doctorat en études urbaines

Téléphone : 514 987-4750
Courriel : meu.deu@uqam.ca
Site Web : esg.uqam.ca/programmes/doctorat-en-etudes-urbaines/

Code	Titre	Grade	Crédits
3895	Doctorat en études urbaines	Philosophiae Doctor, Ph.D.	90
1896	Concentration études touristiques	Philosophiae Doctor, Ph.D.	90

Trimestre(s) d'admission	Automne
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Temps complet : 4 ans Temps partiel : 6 ans
Campus	Campus de Montréal
Organisation des études	Cours offerts le jour

PROTOCOLE D'ENTENTE

Ce programme est offert conjointement par l'INRS et l'UQAM.

OBJECTIFS

Le programme de doctorat en études urbaines vise à former des chercheurs en études urbaines. On entend par là des chercheurs spécialisés dans l'analyse du développement urbain, c'est-à-dire de la mise en valeur des potentiels physiques et humains localisés dans l'espace urbain. Ce programme met l'accent sur l'analyse, dans une perspective tant théorique qu'appliquée, des problématiques urbaines, dans leurs contextes territoriaux variés. Il privilégie les approches pluridisciplinaires et l'analyse critique, de même que l'analyse diagnostique et ses implications en matière d'intervention publique et privée en milieu urbain. À partir d'une connaissance approfondie des courants théoriques du champ interdisciplinaire d'études urbaines, les étudiants approfondissent un thème précis pour y apporter une contribution originale aux connaissances. Bien qu'ouvert aux apports de toutes les disciplines, le programme s'appuie principalement sur les sciences sociales, en particulier la démographie, l'économie, la géographie, la science politique et la sociologie.

Le programme et les activités de recherche sur lesquelles il s'appuie touchent donc à plusieurs axes thématiques:

- les transformations de la société urbaine; l'habitat et les dynamiques de milieux de vie; le développement local et communautaire;
- les populations et les flux migratoires;
- les changements des économies urbaines et régionales et la localisation des activités urbaines;
- les transformations des environnements naturels et construits; la morphologie et le patrimoine urbains;
- la gouvernance locale et métropolitaine; la gestion des infrastructures;
- le tourisme urbain; la ville comme milieu de création et d'expression de la culture;
- les phénomènes urbains dans le développement international;
- l'analyse comparée des villes;
- les développements méthodologiques de pointe.

À cela s'ajoutent des axes de recherche transversaux, qui recoupent plus d'une thématique :

Concentration en études touristiques

Le doctorat en études urbaines offre à ses étudiants une concentration en études touristiques. Cette concentration est mentionnée sur le diplôme de doctorat en études urbaines.

Les axes de recherche propres à cette concentration sont les suivants :

- le développement du tourisme en lien avec les territoires et les milieux de vie;
- le tourisme dans ses dimensions sociales, culturelles et économiques.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en sciences humaines (anthropologie, démographie, économie, géographie, histoire, histoire de l'art, psychologie, science politique, sociologie, etc.), en études urbaines, urbanisme, environnement, tourisme et loisir, en architecture ou en administration, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, et posséder les connaissances requises et une formation appropriée.

Le candidat devra présenter, en un texte d'environ trois mille mots, un avant-projet de recherche en études urbaines incluant des éléments de problématique et de cadre d'analyse, une question éventuelle de recherche, des indications sur la méthodologie envisagée et une bibliographie. Le candidat devra également soumettre l'accord écrit d'un professeur qui accepte de le diriger. Enfin, le candidat devra joindre à son dossier de demande d'admission trois lettres de recommandation. Une entrevue avec le candidat peut être exigée pour fins d'obtention d'informations supplémentaires sur cette question.

Le candidat devra avoir réussi au moins un cours de méthodes de recherche de niveau maîtrise ou l'équivalent. Ce ou ces cours comprendront normalement un volet consacré aux méthodes qualitatives et un volet consacré aux méthodes quantitatives. Le sous-

comité d'admission et d'évaluation statuera sur le respect de cette condition d'admission en fonction du domaine de recherche de l'étudiant.

Exceptionnellement, un candidat dont le cheminement antérieur ne l'aurait pas suffisamment préparé aux études urbaines pourra se voir imposer un ou plusieurs cours d'appoint.

Par ailleurs, le candidat qui, de l'avis du sous-comité d'admission et d'évaluation, n'aurait pas rempli l'exigence relative à un cours de méthodes de recherche pourra se voir imposer un ou deux cours d'appoint en méthodes de recherche.

Sont aussi admissibles les candidats qui, sans détenir une maîtrise, auront complété avec succès la première année du programme de Maîtrise en études urbaines (c'est-à-dire toutes les activités de scolarité, sauf le mémoire) avec une moyenne d'au moins 3,5 (sur 4,3) et qui, de l'avis du sous-comité d'admission et d'évaluation, auront démontré la capacité et la volonté de mener à terme des études de doctorat. Concrètement, un candidat qui ne détient pas de maîtrise serait admis comme candidat au doctorat moyennant les conditions suivantes :

1. avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,5 pour les activités pédagogiques de la scolarité;

2. soumettre un avant-projet de thèse (une vingtaine de pages, indiquant la problématique du projet, le cadre d'analyse, les hypothèses de recherche et la méthodologie appropriée);

3. être appuyé par un directeur de recherche qui accepte de le diriger.

Tout candidat devra aussi avoir une connaissance suffisante de la langue française (parlée et écrite). Le candidat qui soumet une demande d'admission qui ne satisfait pas les critères attestant de la maîtrise de la langue française doit faire la démonstration de sa maîtrise suffisante de la langue française en joignant à sa demande d'admission le résultat obtenu à un
test de français reconnu par l'UQAM.

Le barème de réussite est le suivant :
Si le résultat est égal ou supérieur à 605/990, le candidat satisfait l'exigence de connaissance du français. La compréhension de l'anglais écrit est également exigée.

La connaissance d'une troisième langue peut être exigée si elle est pertinente au sujet de recherche du candidat.

Capacité d'accueil
Le programme n'est pas contingenté.

Trimestre d'admission (information complémentaire)
Admission à l'automne seulement.

Méthode et critères de sélection
Évaluation du dossier académique, du texte de présentation auquel est annexé l'accord écrit d'un professeur qui accepte de diriger la recherche du candidat et des trois lettres de recommandation.

Au besoin, entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Régime et durée des études
Temps complet : quatre ans (plus une année de prolongation possible)
Temps partiel : six ans (plus deux années de prolongation possible)

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Le doctorat en études urbaines comporte 90 crédits, dont 66 pour la thèse, 15 pour les cours et séminaires, 3 pour la préparation du projet de thèse et 6 pour l'examen doctoral.

Le cheminement typique proposé est le suivant :

Première année

Premier trimestre (automne) :
EUR9132 Séminaire doctoral 1
EUR9133 Séminaire pluridisciplinaire sur la ville
Deuxième trimestre (hiver) :
EUR9232 Séminaire doctoral 2
EUR9233 Examen de synthèse
Troisième trimestre (été) :

Activités de recherche

À ces séminaires et activités s'ajoute :

Au premier ou deuxième trimestre

Un cours optionnel

Ce cours, choisi parmi les cours de deuxième et troisième cycle offerts par l'Université du Québec et d'autres universités, devra être en relation étroite avec le projet de thèse de l'étudiant. Naturellement, les cours de spécialisation du programme de maîtrise en études urbaines constitueront le noyau de la banque de cours optionnels du programme de doctorat. La liste des cours proposés ne sera cependant pas exclusive et il sera loisible aux étudiants de choisir d'autres cours, avec l'approbation du Sous-comité d'évaluation et d'admission.
ou
EUR9118 Séminaire d'exploration en études urbaines
ou
EUR9119 Patrimoine et développement local
Deuxième, troisième et quatrième années

Quatrième trimestre (automne) :
EUR9336 Séminaire de préparation du projet de thèse
Cinquième trimestre (hiver) :
EUR9841 Examen du projet de thèse (6 cr.)
Cette activité s'offrira également au trimestre d'été de la deuxième année.

La thèse (66 crédits)

Le nombre de crédits (66) accordés à cette dernière étape reflète la volonté du programme conjoint de former des étudiants capables de faire de la recherche scientifique de haut niveau. Pour assurer un encadrement de qualité, trois crédits sont attribués au séminaire de préparation du projet de thèse, six à l'examen doctoral et 66 au produit final.

La thèse exposera les résultats d'une recherche poursuivie pendant les études de troisième cycle. Cette recherche devra apporter une contribution originale à l'avancement des connaissances et démontrer l'aptitude de l'étudiant à poursuivre par la suite des recherches autonomes.

Après dépôt du texte en accord avec le directeur de thèse, l'étudiant sera soumis à une dernière évaluation par un jury qui sera constitué en conformité avec les règlements de l'Université du Québec. La composition du jury de thèse traduira la dimension d'interdisciplinarité rattachée au doctorat en études urbaines.

La soutenance publique de thèse est obligatoire.

Concentration en études touristiques

L'étudiant de la concentration en études touristiques doit suivre les cours suivants :
EUR9234 Séminaire d'exploration en études touristiques

Le séminaire EUR9234 remplace le cours optionnel. Ce séminaire doit être réussi au deuxième trimestre de la première année et constitue un préalable à l'Examen de synthèse en tourisme.
EUR9334 Examen de synthèse en études touristiques
L'activité EUR9334 remplace le cours EUR9233.
EUR9842 Examen du projet de thèse en études touristiques (6 cr.)
L'activité EUR9842 remplace l'activité EUR9841

La thèse (66 crédits)

Pour recevoir l'inscription « concentration en études touristiques » sur le diplôme de doctorat, il est nécessaire, en plus de réussir les cours précédemment cités, d'avoir composé avec succès, sous la direction ou la co-direction d'un membre professoral compétent en études touristiques, une thèse dont le sujet devra être en lien avec les objectifs de la concentration.

Remarque : L'étudiant demeure attaché au programme de doctorat en études urbaines, ainsi tous les règlements en vigueur dans celui-ci s'appliquent.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DESCRIPTION DES COURS

EUR9118 Séminaire d'exploration en études urbaines
Cette activité, de contenu variable, offre un cadre flexible permettant d'accueillir les initiatives de professeurs (professeurs réguliers des institutions partenaires ou professeurs invités) ou d'équipes de recherche qui viseront à amener les étudiants à approfondir un thème particulier ou à prendre connaissance des développements en cours et de la recherche de pointe en études urbaines. Le ou les professeurs dont la recherche fait l'objet de ce séminaire assument l'évaluation des étudiants. Ces derniers sont invités à approfondir, dans le cadre d'un travail écrit, un des volets de recherche abordés dans ce séminaire.

EUR9119 Patrimoine et développement local
Objectifs
Ce séminaire vise à comprendre comment le patrimoine doit et peut soutenir le développement local, que ce soit en tant qu'agent de permanence de l'espace urbain ou de levier de développement social et économique, et, de manière plus générale, à susciter la réflexion sur les processus et les résultats de l'investissement de sens dans l'environnement humain. Le séminaire veut ainsi permettre aux étudiants de comprendre le patrimoine comme une représentation sociale et comme un enjeu politique, d'envisager les mécanismes et les potentiels de l'action des pouvoirs publics en la matière, de connaître et d'analyser des cas de développement local fondés sur le patrimoine et d'évaluer des projets patrimoniaux à la lumière de leurs enjeux économiques et sociaux.

Sommaire du contenu
Ce séminaire propose de reconsidérer la notion de patrimoine afin d'en saisir, dans le contexte urbain postindustriel, les particularités et les différents enjeux, non seulement esthétiques ou culturels, mais aussi économiques, sociaux et politiques. En discutant de l'évolution et des problèmes historiques et, surtout, contemporains des constructions patrimoniales et des questions d'usage et de propriété qui balisent l'action des pouvoirs publics, le séminaire vise à explorer les mécanismes et les ordres symboliques qui favoriseraient l'appropriation du patrimoine et l'engagement des acteurs, depuis le recours à son capital de mobilisation jusqu'à la valorisation foncière. Cette réingénierie des valeurs patrimoniales, qui délaisse l'appareil monumental (et l'institution qu'il sous-tend) à la faveur de communautés patrimoniales, permet, au bout du compte, de comprendre comment le patrimoine peut « faire société » et soutenir le développement local. La présentation en classe des fondements et des processus épistémologiques et ontologiques du patrimoine et de ses approches différenciées selon les régions du monde, la discussion in situ ou en classe de projets patrimoniaux et la discussion avec leurs acteurs, la mise en relief des diverses manifestations et problématiques du patrimoine dans l'espace urbain contemporain, qu'il s'agisse de sa gouvernance, de sa règlementation, de ses principes de conservation, de transmission et de participation permettront d'explorer des situations peu connues et des solutions concrètes, pour changer d'angle de vue et penser le patrimoine comme un actif de la ville de demain.

EUR9132 Séminaire doctoral 1
Objectifs
Ce séminaire vise à familiariser les étudiants aux processus de recherche en études urbaines et à leur permettre une première exploration de leur recherche doctorale avec une insistance sur leur domaine de spécialisation.

Sommaire du contenu
Une première partie de ce séminaire est consacrée à la présentation de leurs travaux respectifs par quelques professeurs représentatifs de différents types de recherche, à des discussions sur les aspects à la fois théorique et méthodologique de ces travaux de recherche ainsi qu'à des échanges sur le statut épistémologique des études urbaines et la question de l'interdisciplinarité. Cette première partie repose sur des exposés de professeurs, la lecture de textes proposés et des échanges sous forme de séminaire. Une deuxième partie est dédiée à l'approfondissement, par les étudiants, de leur domaine de spécialisation au moyen de lectures choisies, en accord avec leur directeur de recherche, en vue de produire un état de la question relatif à leur sujet de thèse. La troisième partie est vouée à des échanges sur les domaines de spécialisation des étudiants. À la fin la session, les étudiants auront produit un état de la question relatif à leur sujet de recherche et auront formulé une question de recherche valable. Le responsable du cours assume la coordination générale du séminaire, anime les rencontres collectives, s'assure de la collaboration des directeurs de recherche et de la bonne marche des travaux individuels, et est responsable de l'évaluation des étudiants.

EUR9133 Séminaire pluridisciplinaire sur la ville
Objectifs
Ce séminaire porte sur l'évolution de la pensée et des approches en études urbaines. Il poursuit deux objectifs. Le premier consiste à assurer à l'étudiant une connaissance approfondie de ce champ de connaissances. Le deuxième objectif consiste à aborder de la manière dont, en études urbaines, on passe de la théorie à la formulation de questions de recherche ou de l'étude de problèmes urbains à une montée en généralité, sans toutefois entrer dans les considérations relatives aux méthodes et techniques de recherche. Le séminaire est organisé autour d'un programme de lectures obligatoires qui fait une large place à une diversité de courants théoriques et disciplinaires ainsi qu'à l'approche comparative, de manière à favoriser une démarche de synthèse et d'appréciation critique des concepts utilisés par ceux qui s'intéressent à la ville. Plusieurs textes lus au cours du trimestre peuvent être qualifiés de « classiques », alors que d'autres traitent d'enjeux urbains de l'heure, ici et à l'étranger.

Sommaire du contenu
Le séminaire permet d'analyser la ville et l'urbanisation, à partir de divers corpus théoriques disciplinaires, de textes fondateurs et contemporains. Dans le cadre de ce séminaire, l'étudiant est ainsi amené à répondre à des questions théoriques et épistémologiques sur le phénomène urbain et à situer les différents courants et écoles de pensée qui ont traversé le domaine des études urbaines.

EUR9232 Séminaire doctoral 2
Ce séminaire vise à permettre aux étudiants d'approfondir leur projet de recherche doctorale avec une insistance sur l'approche méthodologique. Une première partie du cours est consacrée à quelques exposés de professeurs portant sur diverses approches méthodologiques en études urbaines. Une deuxième partie est dédiée à l'approfondissement, par les étudiants, de la stratégie méthodologique qu'ils adopteront dans leur recherche en lien avec leur domaine de spécialisation et les questions de recherche soulevées. Une troisième

partie est dédiée à des échanges sur les approches méthodologiques des étudiants. Le responsable du cours assume la coordination générale du séminaire, anime les rencontres collectives, s'assure de la collaboration des directeurs de recherche et de la bonne marche des travaux individuels, et est responsable de l'évaluation des étudiants.

Préalables académiques
EUR9132 Séminaire doctoral 1

EUR9233 Examen de synthèse
Objectifs
Cette activité a pour but d'amener l'étudiant à situer son sujet de recherche dans le champ d'études urbaines et à démontrer qu'il a une bonne connaissance des écrits relatifs à son sujet de recherche.

Modalité d'enseignement
En accord avec la direction de recherche, le SCAE soumet une question de recherche permettant à l'étudiant de situer son sujet de recherche dans le champ des études urbaines par une analyse critique des principaux écrits pertinents. L'étudiant a un mois pour y répondre et devra défendre son texte oralement devant le jury. Cette activité est évaluée par le jury selon la notation succès/échec.

Préalables académiques
EUR9132 Séminaire doctoral 1 et EUR9133 Séminaire pluridisciplinaire sur la ville

EUR9234 Séminaire d'exploration en études touristiques
Objectifs
Cette activité vise à explorer l'univers des principales recherches de pointe en tourisme en amenant les étudiants à approfondir quelques thèmes qui ont fait l'objet de recherches significatives avec un éclairage disciplinaire ou interdisciplinaire. Grâce à l'apport de quelques chercheurs, invités à participer au séminaire et ayant réalisé des recherches importantes, les étudiants seront sensibilisés aux écueils épistémologiques et méthodologiques des recherches en études touristiques mais aussi à leur réelle contribution à l'enrichissement des connaissances.

Sommaire du contenu
Principales recherches de pointe en tourisme et leur contribution.

EUR9334 Examen de synthèse en études touristiques
Objectifs
Cette activité a pour but d'amener l'étudiant à situer son sujet de recherche dans le champ des études touristiques et à démontrer qu'il a une bonne connaissance des écrits relatifs à son sujet de recherche.

Modalité d'enseignement
En accord avec la direction de recherche, le SCAE soumet une question synthèse permettant à l'étudiant de situer son sujet de recherche dans le champ des études touristiques par une analyse critiques des principaux écrits pertinents. L'étudiant a un mois pour y répondre et devra défendre son texte oralement devant un jury. Cette activité est évaluée par le jury selon la notation succès/échec.

Préalables académiques
EUR9132 Séminaire doctoral 1 et EUR9133 Séminaire pluridisciplinaire sur la ville

EUR9336 Séminaire de préparation du projet de thèse
Objectifs
Cette activité a pour but de mener les étudiants à l'examen doctoral centré sur le projet de thèse en leur offrant un lieu d'échanges pour élaborer leur projet de recherche doctoral en tenant compte des considérations éthiques.

Sommaire du contenu
Une première partie est consacrée à préciser les éléments d'un projet de thèse et à définir un plan de travail dans le cadre de cette activité. Une deuxième partie est dédiée à la rédaction par les étudiants d'une version préliminaire de leur projet de thèse en collaboration avec leur directeur de recherche. Une troisième partie est vouée à un forum doctoral qui consiste en la présentation et la discussion des versions préliminaires des projets de thèse devant les directeurs de recherche concernés, les autres étudiants et professeurs du programme, et des experts extérieurs au milieu universitaire. À la fin de cette activité, les étudiants doivent déposer une version améliorée de leur projet de thèse. Le responsable du cours assume la coordination générale de l'activité, s'assure de la bonne marche des travaux individuels, organise et anime le forum doctoral, et est responsable de l'évaluation des étudiants.

Modalité d'enseignement
Dans le cadre du séminaire, des activités telles que des conférences seront organisées afin de permettre de préparer les étudiantes, étudiants à des débouchés autres qu'universitaires.

Préalables académiques
EUR9133 Séminaire pluridisciplinaire sur la ville; EUR9233 Examen de synthèse; EUR9132 Séminaire doctoral 1; EUR9232 Séminaire doctoral 2 et cours optionnel ou EUR9118 Séminaire d'exploration en études urbaines

EUR9841 Examen du projet de thèse
Objectifs
Au terme de cette activité, l'étudiant aura fait la démonstration qu'il maitrise son domaine de recherche en études urbaines et qu'il est en mesure de commencer sa thèse.

Modalité d'enseignement
L'étudiant doit rédiger un texte, d'une longueur de 10 000 mots, (incluant les tableaux et les figures mais excluant la bibliographie et les annexes), exposant la problématique de sa thèse en études urbaines, une revue critique de littérature, le cadre d'analyse, les questions, objectifs et hypothèses de recherche, la méthodologie appropriée et un échéancier de travail. L'étudiant doit, de plus, défendre oralement ce texte devant un jury et apporter les corrections demandées, s'il y a lieu. Cette activité est évaluée par le jury selon la notation succès/échec.

Préalables académiques
EUR9336 Séminaire de préparation du projet de thèse et EUR9233 Examen de synthèse

EUR9842 Examen du projet de thèse en études touristiques
Objectifs
Au terme de cette activité, l'étudiant aura fait la démonstration qu'il maitrise son domaine de recherche en études touristiques et qu'il est en mesure de commencer sa thèse.

Modalité d'enseignement
L'étudiant doit rédiger un texte, d'une longueur de 10 000 mots, (incluant les tableaux et les figures mais excluant la bibliographie et les annexes), exposant la problématique de sa thèse en études touristiques, une revue critique de littérature, le cadre d'analyse, les questions, objectifs et hypothèses de recherche, la méthodologie appropriée et un échéancier de travail. L'étudiant doit, de plus, défendre oralement ce texte devant un jury selon la notation succès/échec.

Préalables académiques
EUR9336 Séminaire de préparation du projet de thèse et EUR9334 Examen de synthèse en études touristiques

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 02/03/23, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Automne 2023